

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le grand défi !

Tribune

La rénovation énergétique dans la loi Climat

Le point sur...

L'hydrogène, une filière d'avenir ?

Actualités

L'ingénierie territoriale sur la table

Les citoyens plus que jamais mobilisés !

« **L'**exigence d'une transition juste est de plus en plus forte dans la société. Avec la reconnaissance de la carence fautive de l'État par les tribunaux, les mobilisations collectives, les manifestations « pour une vraie loi Climat » et surtout les propositions de la Convention citoyenne pour le climat, elle se fait de plus en plus entendre. Interdiction de la publicité pour les produits polluants, responsabilisation des entreprises sur leurs empreintes carbone, régulation du transport aérien, généralisation d'une alternative végétarienne dans la restauration collective et bien-sûr, obligation de rénovation énergétique performante des bâtiments et développement des communautés d'énergie renouvelable et citoyenne... toutes ces mesures ne sont plus l'apanage de quelques scientifiques, experts ou militants écologistes. Elles sont désormais incontournables dans le débat public et politique et reçoivent le soutien d'acteurs de la société civile toujours plus nombreux et divers.

La loi Climat et Résilience, supposée traduire ces propositions, est en cours de discussion au Parlement. Son adoption ne sera pas le grand soir. On peut même s'interroger sur l'équilibre global entre les petits pas en avant et les renoncements, voire les reculs arbitrés par l'exécutif. Mais l'exigence des citoyens est là ! Et elle continuera de se renforcer aux cours des prochaines échéances politiques, dans nos vies quotidiennes et jusqu'à s'imposer dans les grandes décisions à venir de la décennie qui s'ouvre, cruciale pour le climat. »



JEAN-BAPTISTE LEBRUN

DIRECTEUR DU CLER –
RÉSEAU POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :
édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun **Rédactrice en chef :** Stéphanie Cayrol **Rédaction :** Claire Baudiffier, Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Nadia Gorbalko, Jane Méry, Guillaume Tixier. **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** DR p.2, 8-13, 16, 19, 21; Juan Robert, p.6, 9; Adobe Stock p.3, 17. **Dessins :** Clara Dealberto p.4; Fahmi, SG/ The Noun Project p.18. **Photo de couverture :** shocky/Adobe Stock. **INSS :** 2679-2079.

Financé par



4 DOSSIER

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Le grand défi !

Peut mieux faire ! Loin de remplir les objectifs qu'elle s'était fixés, la France accuse un retard conséquent en matière de rénovation énergétique performante, entraînant par rebond, des répercussions climatiques, sociales et économiques. À l'échelle européenne, le bilan n'est guère meilleur : seul 1 % du parc de bâtiments européen fait l'objet d'une rénovation énergétique... Pourtant, certains pays comme la Suède se distinguent grâce à une politique volontariste. En France, experts, sociologues, conseillers en rénovation énergétique (FAIRE) et professionnels du bâtiment, du secteur bancaire ou encore de l'immobilier tentent pourtant d'adapter leurs pratiques pour encourager une rénovation énergétique performante. Un virage vecteur de co-bénéfices et d'opportunités pour tous !

14 TRIBUNE

« Si l'État n'organise pas activement la rénovation énergétique, elle ne se fera pas »

Par Sandrine Buresi, coprésidente du CLER et ses partenaires

16 LE POINT SUR...

L'hydrogène, une filière d'avenir ?

18 ACTUALITÉS

Certificats d'économie d'énergie

Des ambitions à revoir

Forum des territoires en transition

L'ingénierie territoriale sur la table

20 L'INVITÉE

Barbara Nicoloso

Coordinatrice de l'association Virage énergie

22 BOÎTE À OUTILS



Webséminaire

« Villes 100 % énergies renouvelables » : à voir et revoir !

ENTRETIEN... AVEC ANDREAS RÜDINGER

« Les ambitions sont là... pas les résultats »



La France est à la traîne en matière de rénovation énergétique performante. Pour ce chercheur associé à l'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI), il faut regarder du côté de nos voisins européens pour repenser nos dispositifs d'aides et mieux encourager les projets de rénovation globale.

Comment qualifier les performances de la France en matière de rénovation énergétique ?

Si je veux voir le bon côté des choses, je dirais que la France s'est fixé des objectifs cohérents avec ses engagements de neutralité climatique, le potentiel de son parc immobilier et les enjeux de justice sociale. Mais je rejoins les récentes conclusions de la mission d'information parlementaire sur la rénovation thermique : nous sommes très loin du compte tant sur le nombre que sur l'ambition des travaux réalisés ! Qui plus est, nous ne savons pas réellement quantifier le delta entre le rêve et la réalité, faute d'outils de suivi des dispositifs d'aides et d'évaluation de l'efficacité énergétique des travaux engagés.

Que pensez-vous des ambitions françaises en matière de rénovation globale ?

Sur ce point aussi la France est en retard sur ses objectifs. La faute sans doute à un reste-à-charge qui demeure trop élevé pour la majorité des ménages et à des dispositifs d'aides peu lisibles. Mais surtout, je suis convaincu que ces résultats en demi-teinte sont le fruit de la stratégie du « en même temps » qui guide les politiques publiques sur ce sujet, comme sur d'autres : comment peut-on espérer voir les Français adhérer au forfait performance globale si on continue à financer les monogestes à des conditions finalement plus avantageuses ? Et je voudrais aussi souligner l'effet désastreux du « Coup de pouce » à un euro sur l'isolation. Cela a créé un marché pour des travaux de qualité médiocre et instauré une culture de la gratuité dont il sera difficile de sortir.

D'autres pays sont-ils plus efficaces en Europe ?

Je ne connais aucun pays qui ait rempli ses objectifs, mais certains sont plus avancés que d'autres et leur exemple peut ouvrir des pistes de réflexions. C'est le cas de la Suède qui est en bonne voie pour réussir à décarboner le chauffage de l'ensemble de ses bâtiments d'ici 2030. Si les bons résultats suédois doivent beaucoup aux choix

politiques effectués il y a 70 ans en faveur d'un déploiement à grande échelle des réseaux de chaleur, d'autres types de décisions pourraient nous inspirer, à commencer par la priorité donnée au signal-prix. En effet, la taxe carbone entrée en vigueur en Suède depuis 1991 a considérablement accéléré la prise de conscience générale et favorisé le passage à l'acte des citoyens et des acteurs économiques.

Quid de l'Allemagne ?

Outre-Rhin, ce qui me semble intéressant, c'est l'articulation du dispositif d'aides, étroitement conditionnée à la performance réelle des travaux : plus le projet est ambitieux, plus il reçoit d'aides. Ainsi, chaque projet est prévalidé par un tiers de confiance et les performances sont évaluées à l'issue du chantier. En France, on a longtemps cru que les banques pourraient avoir comme rôle de valider le projet de travaux, avant de le transférer aux artisans labellisés RGE (Reconnu garant de l'environnement). Par ailleurs, l'Allemagne semble avoir relevé le défi de la rénovation performante en misant sur un dispositif d'aides articulé autour de labels de performance énergétique à atteindre.

Tous les pays européens ne sont pas des bons élèves. Que peut-on apprendre de ceux qui sont à la peine ?

Je pense en particulier au modèle anglais. Trop complexe et peu attractif financièrement pour les ménages, le *Green deal* (mécanisme initié en 2013

et abandonné en 2015), adossé à un financement par des opérateurs privés, a été un échec. Tout comme leur expérience récente d'interdire la mise en location des passoires thermiques, qui s'est heurtée à l'absence de dispositif de soutien pour les propriétaires modestes et au manque de moyens d'identification et de contrôle. Mais tout n'est pas négatif dans l'exemple britannique, par exemple, leur approche « marketing » de la rénovation énergétique. Leur vision très intégratrice embrasse toutes les problématiques de rénovation, jusqu'à la décoration. Je partage cette vision : si l'on souhaite embarquer toujours plus de ménages, il faut faire appel à l'envie et pas seulement à la raison !

Quelles sont vos recommandations ?

Dans un monde idéal, je rêverais qu'on remette à plat le système d'aides en faveur d'une formule unique centrée sur l'accompagnement des rénovations globales. Mais j'ai bien conscience que ce n'est pas dans l'état d'esprit actuel... Alors peut-être faudrait-il trouver un équilibre moins favorable aux monogestes et plus encourageant pour les projets ambitieux. Je sais que je ne suis pas seul à porter cette vision. Récemment, le rapport de la *taskforce* Sichel (du nom du directeur général délégué de la Caisse des dépôts) a proposé que les aides publiques soient structurées avec une double progressivité (performance, revenus) avec le reste à charge en clé d'entrée. C'est une idée qui me semble aller dans le bon sens !

UNE VAGUE DE RÉNOVATION POUR L'EUROPE

Chaque année, seul 1 % du parc de bâtiments européen fait l'objet d'une rénovation énergétique. C'est très insuffisant pour atteindre l'objectif de neutralité carbone européen de 2050. Pour changer la donne, la Commission européenne s'est dotée en octobre dernier d'une stratégie baptisée « Vague de rénovations » dont l'objectif est de doubler le taux de rénovation des bâtiments résidentiels et non résidentiels dans l'Union européenne au cours des dix prochaines années et de s'assurer que les rénovations conduisent à une meilleure efficacité énergétique. D'ici 2030, 35 millions d'immeubles devront ainsi être rénovés au sein de l'union.

Rénovation performante : les clés de la réussite

Que le chantier de rénovation énergétique soit mené en une ou plusieurs étapes, les experts démontrent la nécessité d'une vision globale du projet et la coordination sans faille des différents postes de travaux.

En France, en 2016 et 2017, 75 % des travaux de rénovation n'ont pas permis de changer la classe énergétique des maisons individuelles¹. Alors si l'on veut atteindre les objectifs de la Stratégie nationale bas carbone et rénover efficacement 700 000 logements par an à partir de 2030, il faut améliorer la qualité des travaux et leur cadence !²

Définir la performance

Mais qu'est-ce qu'une rénovation performante ? Depuis 2009, un label BBC Rénovation est attribué aux maisons rénovées, construites après 1948, dont la consommation moyenne annuelle en énergie primaire ne dépasse pas 80 kWh/mètre carré³. Seules 6,6 % des résidences principales françaises – soit environ 1,9 million de logements – obtenaient en 2018 ce niveau de performance, correspondant aux étiquettes A et B du Diagnostic de performance énergétique (DPE). Cet objectif quantitatif s'accompagne d'objectifs plus qualitatifs. Selon l'ADEME, grâce à des bonnes pratiques en matière de migration d'humidité et de vapeur d'eau, une rénovation performante doit protéger la santé des



occupants, en préservant le bâti de toute pathologie – éviter les phénomènes de condensation à l'origine de développement de moisissures par exemple – et assurer un confort thermique et acoustique en été comme en hiver⁴.

Une vision globale essentielle

Comment obtenir ce niveau de performance énergétique ? Tout dépend du parcours de rénovation emprunté. On en distingue deux : soit plusieurs opérations de travaux successifs (« rénovation par étapes ») soit une seule opération de travaux (« rénovation complète »). « Pour nous, la performance maximale est garantie par une approche globale de la rénovation du logement et une seule étape de travaux », estime Camille Julien, responsable d'études au sein de l'entreprise d'utilité sociale Dorémi⁵. « Il est très important d'anticiper le traitement des interfaces et des interactions entre les six postes incontournables que sont l'isola-

tion des murs, de la toiture et du plancher bas ; le remplacement des menuiseries extérieures ; les systèmes de ventilation et la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire. Les travaux doivent donc être menés de façon coordonnée », poursuit l'ingénieure. L'objectif étant d'assurer notamment la continuité de l'isolation et de l'étanchéité de l'air.

Trois étapes maximum

Constatant sur le terrain que la rénovation complète n'était pas toujours possible en raison de freins financiers et psychologiques (voir page 10), les experts de Dorémi et d'Enertech ont cherché à déterminer les conditions de réussite d'un chantier en plusieurs étapes, à l'occasion d'une étude parue en janvier 2021 et commanditée par l'ADEME (voir ci-dessous). « Une rénovation par étapes et performante à terme est envisageable. Néanmoins, c'est un projet plus complexe avec un risque élevé pour les propriétaires de se décourager en cours de route et de ne pas aller au bout de la rénovation », met en garde Camille Julien. Grâce à un travail d'enquête réalisée sur le terrain, l'étude propose une matrice qui permet aux artisans comme aux particuliers d'envisager leur rénovation performante par étapes. Elle plafonne à trois le nombre d'étapes maximum, et propose de regrouper quatre à cinq postes de travaux dans une première étape. « Cette matrice distingue les travaux qui peuvent être reportés sans risque ou au contraire, ceux qui doivent être traités en priorité et simultanément, en fonction de la configuration de la maison et de la technique de rénovation choisie », précise Camille Julien.

Un accompagnement préalable

Car changer une fenêtre ou isoler des combles ne suffit pas. Pire, cela peut engendrer des risques importants de ponts thermiques (rupture de l'isolation), si le mur ne fait pas lui-même l'objet d'une isolation... Si certains artisans proposent des lots

— **700 000**
LOGEMENTS À RÉNOVER CHAQUE ANNÉE À COMPTER DE 2030



de travaux (isolation des murs et menuiseries, par exemple), ce n'est pas encore une pratique répandue. « Nous souhaitons consolider cette première analyse, en envisageant le plus de combinaisons de travaux possibles et leurs interactions, pour éclairer les décisions des artisans ou des occupants, en leur proposant des regroupements judicieux et en excluant certaines dissociations. » Ainsi, pour réussir un chantier de rénovation, « il faut réfléchir au projet autrement et abandonner l'idée de faire "petits bouts par petits bouts". Des accompagnateurs, comme les conseillers du réseau FAIRE, sont là pour aider les ménages. Dorémi forme les artisans. Tous ces acteurs doivent connaître l'approche globale de la rénovation ! Sans cela, pas de performance », conclut Camille Julien.



Retrouvez la transiiothèque Rénovation énergétique dans le Centre de ressources du CLER – Réseau pour la transition énergétique et recevez nos alertes de veille : www.doc-transition-energetique.info. Email : documentation@cler.org

EN SAVOIR +

La rénovation performante par étapes : étude des conditions nécessaires pour atteindre la performance BBC Rénovation ou équivalent à terme en logement individuel.
ADEME, 2021. À télécharger ici : www.ademe.fr/renovation-performante-etapes

¹ Enquête sur les travaux de rénovation énergétique dans les maisons individuelles
² Stratégie nationale bas carbone – Mars 2020
³ www.legifrance.gouv.fr
⁴ Étude La rénovation performante par étapes
⁵ Dispositif opérationnel de rénovation énergétique des maisons individuelles

La rénovation à la portée de tous

En maison individuelle ou en copropriété, il est possible de réaliser une rénovation énergétique performante, à condition d'être accompagné et soutenu financièrement. Trois propriétaires font le bilan de leur chantier.



« Nous ne nous serions pas lancés sans cet accompagnement »

VÉRONIQUE VILLARD, PROPRIÉTAIRE
D'UN PAVILLON À BEAUVALLON (DRÔME)

« En 2014, nous avons décidé de réaménager notre pavillon suite à la naissance de notre quatrième enfant. Construite dans les années 70, la maison était mal isolée, mais nous étions surtout motivés à l'idée d'agrandir, le coût d'une rénovation thermique étant pour nous impossible à assumer. Quand les services de l'Agence nationale pour l'habitat (Anah) m'ont orientée vers l'entreprise Dorémi, j'ai découvert que nous pouvions bénéficier de subventions. Après un diagnostic thermique, notre groupement d'artisans et les collectivités partenaires nous ont proposés un autre projet plus intelligent, associant une excellente isolation à la réorganisation de notre espace. Et pour un budget moins important que celui que nous avions calculé ! Près de 54 000 euros au lieu de 80 000 euros. Une enve-

loppe d'aides cumulées – département, agglomération, Anah, Certificats d'économies d'énergie, crédit d'impôts et fonds social – a permis de financer plus de la moitié. Nous n'avons emprunté que 20 000 euros, grâce à un prêt à taux zéro (PTZ). Nous avons pu isoler les murs par l'extérieur, ainsi que les combles. De nouvelles fenêtres au double vitrage renforcée ont remplacé les anciens. Une VMC double flux à récupération de chaleur et purificatrice d'air a été installée, ainsi qu'une chaudière gaz à condensation, étanche et modulante. L'opération n'a pas été simple et nous avons été retardés par divers aléas, comme la cessation d'activité d'un des artisans. Mais aujourd'hui, notre maison a pris de la valeur et elle est confortable et énergétiquement performante. »

« Près d'un tiers des dépenses énergétiques économisées »

BRUNO DUPUIS, PRÉSIDENT DU CONSEIL SYNDICAL
D'UNE COPROPRIÉTÉ À FRESNES (VAL-DE-MARNE)



« Insérée dans un ensemble de plus de 1 000 logements construits dans les années 60, notre copropriété compte 88 appartements très énergivores, occupés par des ménages à revenus moyens ou modestes. Le dernier ravalement datant de 1994, il était temps, en 2014, d'en programmer un nouveau. Nous avons fait appel à la société d'économie mixte (SEM) Île-de-France Énergies pour nous accompagner. Créée par la Région, cette structure nous a fait bénéficier de son ingénierie et de son assistance à maîtrise d'ouvrage à chaque étape du projet, y compris pour optimiser et monter les plans de financement des ménages. Un long travail de pédagogie et de concertation d'un an et demi, auprès des

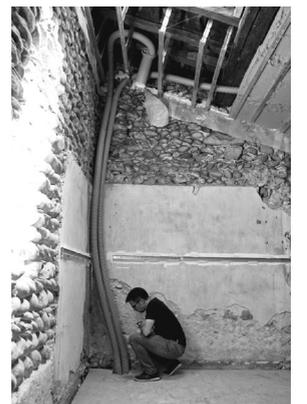
copropriétaires, a été nécessaire pour mettre en œuvre un projet représentant le meilleur compromis entre les coûts et les bénéfices. Pour une facture totale de 1,7 million d'euros de travaux, soit 18 800 euros par ménage en moyenne, il est bien plus ambitieux que ce que nous envisagions au départ. Au final, en passant de 330 à 210 kWh par an et par m², notre bâtiment a gagné 33 % de performance énergétique en 2020, soit une économie de 67 tonnes de gaz à effet de serre par an. Notre étiquette énergétique est passée de F à D. Notre patrimoine a été revalorisé. En moyenne, les propriétaires ont bénéficié d'une aide financière de 29 % du total, et de 50 % pour les ménages aux revenus les plus modestes.

« Un confort incroyable »

VIRGILE DIZIÈRE, PROPRIÉTAIRE D'UNE MAISON
DE VILLE À ROMANS-SUR-ISÈRE (DRÔME)

« Atteindre une étiquette située entre A et B pour une maison de ville datant du tout début du 20^e siècle, en plein cœur historique : ce n'était vraiment pas gagné d'avance. Avant de me lancer, je me suis beaucoup renseigné... Je dispose de peu de moyens mais je voulais un résultat qualitatif. Je me suis ainsi rendu compte qu'il était plus compétitif d'engager une rénovation énergétique performante, en bénéficiant d'aides financières et en m'appuyant sur les compétences d'un chef de projet coordonnateur, plutôt que de faire appel

tout seul à différents artisans isolés. Au total, les travaux énergétiques m'ont coûté 70 000 euros qui devraient être subventionnés à hauteur de 50 000 euros quand les aides auront été versées. C'est un peu long en raison de la crise sanitaire qui a ralenti le traitement de mon dossier. Heureusement, la banque avait intégré ces aides à mon apport personnel, ce qui a facilité mon emprunt. Entre autres, l'isolation a été entièrement refaite et les menuiseries équipées d'un triple vitrage apportent un bon confort thermique et acoustique. Le gain énergétique a été estimé à un tiers. Et la sensation de bien-être est incroyable !



Comprendre les ménages pour mieux les accompagner

Pour aider les citoyens à se lancer dans un projet de rénovation, il peut être utile d'identifier leurs profils et leurs attentes. Explications avec la chercheuse Sabine Rabourdin, coordinatrice de l'étude Ressort réalisée par l'Institut négaWatt en 2019.

Quel est l'objet de l'étude Ressort ?

L'objectif de cette recherche-action est de favoriser le développement des rénovations énergétiques performantes. Pour cela, nous avons tenté de savoir comment impliquer davantage de ménages et d'artisans, et comment impulser des dynamiques au niveau des territoires. Nous nous sommes appuyés notamment sur le dispositif Dorémi qui forme depuis dix ans des groupements d'artisans et propose une optimisation des coûts de la rénovation pour atteindre des niveaux équivalents BBC, en nous demandant s'il pouvait être développé à grande échelle.

Quels sont les blocages rencontrés par les ménages ?

Nous avons noté plusieurs freins. Il y a l'aspect financier et la difficulté à se projeter à long terme sur la rentabilité de la rénovation performante, les craintes sur les compétences des artisans, certaines idées reçues sur l'isolation réelle d'une maison et enfin, le manque d'informations pédagogiques. Les sujets autour de la rénovation (étanchéité, ventilation, isolation, montage financier...) peuvent paraître complexes selon les profils.

Comment lever ces freins ?

La réponse ne peut être universelle : certains ménages ont besoin d'outils techniques, d'autres plutôt financiers, d'autres d'y voir des avantages personnels (santé, durabilité...). Ce qu'il faut retenir,

c'est que cela dépend peu du logement, mais plus souvent du ménage. Nous nous sommes référés à la courbe de réceptivité à l'innovation qui distingue cinq catégories : les pionniers, les adoptants précoces, la majorité précoce, la majorité tardive et les retardataires. Les pionniers ont des connaissances pointues sur le sujet. La majorité tardive, elle, va sans doute préférer être accompagnée de A à Z et ne veut pas se plonger dans les problématiques techniques et financières. Nous avons construit des formations pour les animateurs de plateformes de rénovation pour qu'ils identifient ces profils et adaptent leur accompagnement. Il vaut mieux bien les cibler puis développer largement les rénovations performantes, plutôt que de vouloir à tout prix suivre des ménages sur des projets qui n'aboutiront pas. Chaque profil doit être accompagné en fonction de son niveau de motivation de départ. Cela prend plus de temps, mais en fera gagner à tous : artisans, conseillers et ménages.



EN SAVOIR +
www.institut-negawatt.com

Les conseillers FAIRE, pilotes de la rénovation

Ils accompagnent les particuliers dans leur projet de rénovation performante. Rencontre avec Nicolas Moniot et Cinthya Romero, conseillers FAIRE en Haute-Saône et dans les Yvelines.

Quel dispositif est mis en place sur votre territoire ?

NM : Depuis 2009, la Région Bourgogne-Franche Comté déploie le programme Efflogis, financé en partie par l'ADEME : nous proposons notamment aux particuliers de réaliser un audit énergétique via des thermiciens habilités dont le coût est pris en charge en quasi totalité par la Région. Nous les orientons ensuite vers une rénovation BBC ou BBC par étapes. En complément, nous disposons d'un outil d'ingénierie financière afin de formuler des recommandations viables techniquement et financièrement.

CR : Nous ouvrons des permanences téléphoniques avec des rendez-vous physiques pour conseiller les particuliers. Nous ne proposons pas d'audit, souvent très onéreux, mais un diagnostic en ligne de l'état du bâti, pour les sensibiliser à la rénovation performante et aux travaux à combiner pour atteindre une performance maximale. Il y a beaucoup d'idées reçues, et il faut faire preuve de pédagogie. Notre point fort c'est notre matériauthèque en libre accès. Cet espace d'exposition avec des maquettes en taille réelle recense les différentes méthodes d'isolation, les éco-matériaux...

Quels sont selon vous les freins rencontrés par les particuliers ?

NM : Les aides financières boostent les projets, mais il est souvent nécessaire d'avancer les fonds, et c'est une vraie barrière. La communication sur les aides,

telle qu'elle existe aujourd'hui, induit de mauvais choix. Les particuliers veulent réaliser des travaux qui correspondent aux aides. Or, un projet de rénovation est avant tout un projet technique.

A contrario, si d'emblée nous leur parlons de rénovation BBC, la barre peut sembler trop haute. Notre rôle est de les aider à identifier les travaux les plus pertinents dans les meilleures conditions financières possibles.

CR : Le coût des travaux est un frein, tout comme la complexité des démarches, le fonctionnement des aides et leurs conditions d'éligibilité. Sans compter le recours à plusieurs artisans, le séquençage des travaux en plusieurs étapes... Pour les aider, nous leur proposons une assistance, comme pour la relecture des devis, mais ce n'est pas toujours suffisant.

Quelles évolutions sont nécessaires ?

NM : Il est indispensable de prendre les projets le plus en amont possible car les particuliers n'ont quasiment jamais conscience de l'accompagnement et des aides possibles.

CR : La communication sur les Espaces FAIRE doit être améliorée. Et les banques aussi doivent jouer le jeu ! Nous avons trop souvent des retours de particuliers qui nous indiquent que leur banque ne propose pas d'éco-prêt à taux zéro.



De nouvelles perspectives pour les professionnels

Artisans, responsables bancaires, notaires, agents immobiliers... tous ces professionnels sont amenés à modifier et adapter leurs pratiques pour encourager la rénovation énergétique performante. Un virage vecteur de co-bénéfices. Rencontres.



« Les nouvelles pratiques sont là, l'enjeu est de les encourager »

SÉBASTIEN COMPAROT, MENUISIER
CHEZ POLLIEN DANS LA DRÔME

« **M**enuisier de formation, j'ai été formé en 2012 à la méthode Dorémi (voir page 5). Cette formation a durablement modifié notre manière de travailler au sein de la menuiserie Pollien. Concrètement, il s'agit d'une formation en deux temps avec une partie théorique centrée sur l'apprentissage de nouvelles techniques et une partie pratique sur un projet concret de rénovation énergétique. À la suite de cette formation, j'ai rejoint un groupement d'artisans constitué de professionnels aux spécialités différentes : un plombier, un électricien et un plaquiste venus de diverses entreprises, tous formés à la méthode Dorémi. L'un d'entre nous a été désigné pilote, et demeure l'interlocuteur principal des clients chez lesquels nous intervenons. La méthodologie est simple et rigoureuse : nous réalisons systématiquement un état des lieux architectural et technique, afin de définir une solution technique de référence. En clair, cela signifie que nous nous

fixons un objectif global de réduction des fuites naturelles du bâti, décliné en objectifs individuels. Si chacun ne remplit pas son contrat, cela impacte le résultat final. Grâce à cette méthode, j'ai développé un réseau de professionnels qualifiés et compétents. Avec mon groupement, nous recherchons des solutions collectivement. Et, au sein de nos entreprises respectives, nous diffusons nos apprentissages, nos expériences, pour pousser toujours plus loin la qualité de notre travail. Trop d'artisans travaillent encore sans coordination avec les autres corps d'État. Or, si un menuisier change les fenêtres d'une maison, sans s'intéresser à l'isolation intérieure ou à la ventilation mécanique contrôlée (VMC), le travail ne sera pas abouti, et le confort thermique en deçà de celui escompté. Les nouvelles pratiques sont là, la conscience des enjeux climatiques aussi : l'objectif, désormais, est de les encourager, voire de les généraliser dans nos professions. »



« Promouvoir la rénovation énergétique fait partie de notre ADN »

PASCAL MAGNIN, RESPONSABLE FILIÈRE HABITAT
DU CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE

« **S'**engager pour la transition énergétique est une évidence pour le groupe Crédit agricole : ces valeurs entrent en résonance avec nos valeurs d'entreprise. En Normandie, un habitant sur trois souscrit un crédit habitat chez nous. Nous avons donc un rôle à jouer. Nos conseillers bancaires rencontrent les clients au moment de la réalisation de leur projet d'achat immobilier. Il y a là une vraie opportunité de les conseiller et de les orienter vers les bons interlocuteurs. Au sein de notre caisse régionale, nous avons commencé par créer une cellule spécialisée sur les éco-prêts à taux zéro. Ces prêts réglementés, techniques, nécessitent des montages de dossier fastidieux. Grâce à cette cellule, les process d'instruction sont facilités, les clients mieux renseignés et le travail des conseillers simplifié. Suite à une rencontre avec les conseillers FAIRE l'an dernier, nous avons décidé d'aller plus loin, en créant une passerelle directe. Un numéro de téléphone régional unique a été créé. Nos 1200 conseillers ont suivi un module de formation à distance de

sensibilisation aux enjeux de la rénovation énergétique et à ses impacts sur les factures d'énergie. À cette occasion, il leur a été demandé d'orienter leurs clients vers les conseillers FAIRE et de distribuer la carte de visite avec le numéro de téléphone du réseau. En trois semaines seulement, plus d'une centaine de recommandations ont été faites. Et ce n'est qu'un début ! Le réseau FAIRE a eu, par exemple, son propre stand au sein du salon virtuel de l'immobilier organisé fin mars. Nous avons également cosigné une charte d'engagement et édité une nouvelle carte de visite avec la signature Crédit Agricole Normandie, engagé pour FAIRE. En parallèle, nous avons signé la charte du programme Actimmo avec Caen Normandie Métropole. Promouvoir la rénovation énergétique fait maintenant partie de notre ADN. Nous sommes prêts à jouer un plus grand rôle, en sensibilisant davantage nos conseillers au système des aides à la rénovation pour contribuer à créer, en interne, une véritable culture de la rénovation énergétique. »

INITIATIVE

MOBILISER LES PROS AVEC ACTIMMO

L'achat d'un bien immobilier est un moment propice à la réalisation de travaux de rénovation énergétique. Faute d'information ou de sensibilisation, les particuliers s'y engagent peu. Pour encourager le passage à l'acte, le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec l'association Hespul, a donc eu l'idée de s'appuyer sur les acteurs de la transaction immobilière – notaires, conseillers bancaires, agents et conseillers immobiliers. En les sensibilisant et en les mobilisant via le programme Actimmo, il entend améliorer l'information et l'orientation des particuliers.

EN SAVOIR + www.programme-actimmo.com



« Si l'État n'organise pas activement la rénovation énergétique, elle ne se fera pas »

PAR **SANDRINE BURESI**, COPRÉSIDENTE DU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, **VINCENT DESTIVAL**, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU SECOURS CATHOLIQUE – CARITAS FRANCE, **CÉCILE DUFLLOT**, DIRECTRICE GÉNÉRALE D'OXFAM FRANCE, **ALAIN GRANDJEAN**, PRÉSIDENT DE LA FONDATION NICOLAS HULOT, **JEAN-FRANÇOIS JULLIARD**, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE GREENPEACE FRANCE, **PHILIPPE QUIRION**, PRÉSIDENT DE RÉSEAU ACTION CLIMAT FRANCE, **CHRISTOPHE ROBERT**, DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE, **ARNAUD SCHWARTZ**, PRÉSIDENT DE FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT.

La rénovation énergétique de l'ensemble du parc immobilier est l'un des sujets les plus matures mis au débat à l'occasion de la loi Climat et résilience. Une large majorité de Françaises et de Français (71 % selon l'ADEME) sont en effet favorables à l'instauration d'une obligation de rénover et d'isoler lors de l'achat ou de la mise en location d'un bien immobilier. Cette proposition, ardemment portée par la Convention citoyenne pour le climat, était donc toute destinée à contribuer à l'efficacité de cette loi tant attendue.

Le projet de loi ne comportait pourtant, à son arrivée à l'Assemblée nationale, qu'un apport marginal à la politique de rénovation énergétique. Plus inquiétant encore, le gouvernement fait désormais barrage à toute initiative structurante, y compris de sa majorité, visant à insuffler une ambition nouvelle à la politique de rénovation énergétique. Il est même prêt à utiliser la loi pour dégrader la politique publique en la matière. Le gouvernement compte sur

les incitations économiques et le bon vouloir des acteurs pour relancer le chantier de la rénovation énergétique à la hauteur des objectifs fixés. C'est une stratégie illusoire et inefficace, comme le montre la stagnation de ces dix dernières années. Si l'État n'organise pas activement la transformation de ce secteur en fixant un cap, une marche à suivre avec des règles, prévisibles et irréversibles, et des moyens, cette transformation ne se fera pas.

Proposition climaticide

D'abord, le cap. Il doit porter sur des rénovations dites « performantes », celles faisant entrer le logement dans les classes énergétiques A ou B et permettant les gains les plus significatifs sur la facture d'énergie. Il s'agit d'opérer un virage par rapport à la politique actuelle, qui, elle, concentre les aides sur des gestes isolés de rénovation (changement de chaudière, isolation partielle des combles ou des murs), alors que ceux-ci ne créent pas d'amélioration sensible du confort du

logement, n'allègent que peu la facture, témoignant d'une utilisation inefficace de l'argent public. Le gouvernement s'y oppose, et propose que les étiquettes C voire D soient éligibles à ce qu'on appelle une rénovation « performante ». Cette proposition climaticide saboterait la politique de rénovation énergétique.

Ensuite, la marche à suivre. Il s'agit de rendre obligatoire dès 2024 et à chaque achat de maison, ou ravalement de façade d'immeuble, la réalisation de travaux de rénovation performante. Sans une telle obligation, la trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France ne peut être respectée. Tout l'enjeu est d'organiser la transformation dès aujourd'hui pour ne pas mettre les citoyennes et citoyens face à un mur dans quelques années. Cette nouvelle norme est aussi un signal politique essentiel pour structurer l'offre de travaux et l'offre de financement, encore faibles. Le président de la République et la ministre déléguée au Logement ont exprimé leur opposition à cette mesure pourtant indispensable, conduisant la France vers l'échec climatique et la hausse des factures.

Un cap des normes et des moyens

Enfin, les moyens publics. Pour que le dispositif soit juste, c'est à la puissance publique qu'il revient d'accompagner techniquement et financièrement tous les ménages, à la hauteur de leurs besoins. Un accompagnement simple, une « assistance à maîtrise d'ouvrage », doit être déclenché automatiquement lors de l'achat d'une maison, proposant

« POUR LES PROPRIÉTAIRES MODESTES, UN FINANCEMENT PUBLIC INTÉGRAL DOIT ÊTRE SYSTÉMATISÉ »

à l'acquéreur une offre de travaux adaptée, des aides et prêts bonifiés en fonction du revenu du ménage et pouvant aller jusqu'à une couverture totale du coût des travaux. Pour les propriétaires modestes et très modestes, un financement public intégral doit être systématisé. Loin d'être punitive, l'obligation de travaux dotée de moyens à la hauteur devient ainsi une opportunité incontournable pour améliorer le confort et le pouvoir de vivre. Nous proposons d'ailleurs que, dans la phase de montée en puissance, la rénovation ne soit obligatoire que pour les ménages pour lesquels il est établi qu'ils en sortiront gagnants.

Un cap, des normes et des moyens pour la rénovation thermique : trois piliers indispensables à la réussite de la transition écologique. En les bâtissant, l'État retrouverait un rôle de stratège, qui assure progressivité et justice sociale. Au contraire, s'il ignore certains de ces piliers, la France continuera d'échouer à remplir ses objectifs climatiques et sociaux. La justice, le Haut-conseil pour le climat, une récente mission d'information parlementaire, tous tirent la sonnette d'alarme : le net décrochage entre les objectifs fixés et les chantiers de rénovation réalisés compromet le respect de l'Accord de Paris par la France. L'échec n'étant pas une option, le gouvernement et les parlementaires qui voteront la loi Climat.

L'hydrogène, une filière d'avenir ?

Installé par le gouvernement en janvier 2021, un Conseil national de l'hydrogène doit veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour le développement de l'hydrogène décarboné, dotée de sept milliards d'euros. Le Réseau Action Climat, dont fait partie le CLER – Réseau pour la transition énergétique, publie une note de position sur l'hydrogène décryptée par Anne Bringault, coordinatrice des opérations.



Quel est le contexte de cette note ?

Le Réseau Action Climat rassemble 25 organisations non gouvernementales (ONG) qui travaillent sur le dérèglement climatique : des associations de protection de l'environnement généralistes comme Greenpeace, des associations spécialisées sur la transition énergétique comme le CLER – Réseau pour la transition énergétique, ou encore des associations de solidarité internationale, tel Oxfam. Pour élaborer cette note de position, nous avons travaillé avec différents experts comme Marc Jedliczka, vice-président du CLER – Réseau pour la transition énergétique, mais aussi échangé avec notre réseau européen. Le sujet hydrogène monte en puissance, en Europe comme en France, à la faveur des plans de relance et des objectifs de neutralité carbone.

L'hydrogène est-il une énergie renouvelable ?

Il faut préciser de quoi on parle. 95 % de l'hydrogène actuellement produit en France l'est à partir de ressources fossiles, soit par vaporeformage de gaz et oxydation d'hydrocarbures, soit par gazéification du charbon. À ce jour, cette production est loin d'être propre puisqu'elle représente 3 % de nos émissions de CO₂. Tout l'enjeu est précisément de passer à une production par électrolyse de l'eau grâce à une électricité d'origine renouvelable. Enfin, plus qu'une énergie, l'hydrogène est davantage un vecteur, un moyen de transporter de l'énergie, une passerelle entre une source primaire d'énergie et des usages finaux.

« L'hydrogène est une solution s'il est produit à partir de renouvelables »

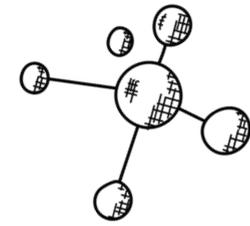
Quels peuvent-être ces usages ?

L'hydrogène peut servir à des processus industriels nécessitant des températures élevées comme la métallurgie, la sidérurgie, la céramique, le verre et certaines chimies, mais également

aux transports lourds tels les poids-lourds, le secteur maritime, le transport ferroviaire sur les lignes pour lesquelles l'électrification présente des difficultés techniques ou ne serait pas rentable. L'usage pour les véhicules légers sera difficilement généralisable, avec un coût prohibitif de l'ordre de 60 000 euros pour un véhicule individuel. L'aviation envisage aussi de recourir aux piles à hydrogène pour la décarbonation du secteur aérien. Mais cela ne pourrait s'appliquer qu'aux courts et moyens courriers et ne pourrait être déployé avant 2035... Enfin un autre usage intéressant est l'utilisation de l'hydrogène pour stocker le surplus de la production électrique renouvelable. Les usages actuels pour la production d'engrais de synthèse ou le raffinage pétrolier devront diminuer car ils ne nous semblent à l'inverse pas compatibles avec les objectifs de transition écologique.

Quelle est la place de l'hydrogène dans le futur mix énergétique ?

Les scénarios 100 % énergies renouvelables de l'ADEME, ou ceux en cours de réalisation par le Réseau de transport d'électricité (RTE), s'appuient sur l'hydrogène pour absorber les pics de production et stocker une électricité en surplus qui, sinon, serait perdue en raison de la congestion du réseau ou d'un déséquilibre des productions renouvelables dans le temps. En jouant ce rôle de tampon, l'hydrogène s'inscrit dans la trajectoire du passage à un mix électrique constitué en totalité d'énergies renouvelables.



20 %

C'EST LA DEMANDE EN ÉNERGIE FINALE À LAQUELLE L'HYDROGÈNE POURRAIT RÉPONDRE EN 2050

SOURCE : WWW.ECOLOGIE.GOUV.FR

Quels sont les points de vigilance ?

L'hydrogène est indispensable pour la mobilité lourde, l'industrie lourde, le stockage d'énergie et constitue un véritable maillon de la transition énergétique. Il faut toutefois veiller à ce qu'il soit bien produit à partir d'électricité renouvelable. Enfin, il y a des enjeux importants d'infrastructure, de production, de stockage, de transport et de distribution qui vont impacter de nombreux secteurs. C'est un véritable écosystème qui est en train de se mettre en place autour de l'hydrogène, que nous voyons d'un très bon œil. Pour autant, il ne doit pas être un mirage et occulter le fait qu'il est nécessaire de réduire le trafic aérien. Le risque est également que la production d'hydrogène soit utilisée comme prétexte pour construire de nouvelles centrales nucléaires afin de produire davantage d'électricité. C'est pourquoi, il est essentiel pour nous de réserver l'usage de l'hydrogène à des domaines pour lesquels d'autres vecteurs ne sont pas adaptés comme les transports lourds et la production de chaleur forte dans l'industrie. L'hydrogène est une solution s'il est produit à partir de renouvelables et utilisé de manière adéquate, avec modération !



CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Des ambitions à revoir

Début février, deux projets de décret et d'arrêté relatifs à la 5^e période des Certificats d'économies d'énergie (CEE) ont été mis en consultation.

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique a formulé des propositions pour rehausser leur ambition.

Principaux leviers de la politique de réduction de la consommation d'énergie, le dispositif des CEE repose sur une obligation imposée aux vendeurs d'énergie de réaliser ou de financer des économies d'énergie, en proportion des volumes qu'ils fournissent. Les textes relatifs à la 5^e période qui débutera le 1^{er} janvier 2022 révèlent une hausse de + 12,5 % du niveau d'obligation et un arrêt, dès juillet 2021, de plusieurs offres « Coup de pouce ».

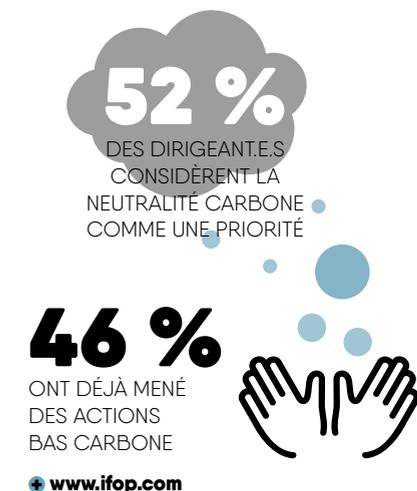
S'aligner sur la Stratégie nationale bas carbone

Pour le CLER – Réseau pour la transition énergétique, les ambitions fixées doivent être alignées sur la trajectoire de division par deux des consommations d'énergie d'ici 2050. C'est pourquoi, le réseau propose de fixer le volume d'obligation globale à 2 932 TWhc au lieu des 2 400 TWhc indiqués dans le décret. « Cette augmentation est d'autant plus acceptable que les économies réelles permettront de faire baisser les factures d'énergie, contribuant ainsi à transformer le marché de fourniture d'énergie en marché de fourniture d'efficacité énergétique », précise Hakim Béjaoui, responsable de projets.

EN SAVOIR +

Voir toutes nos actualités sur www.cler.org/actualités

EN CHIFFRES



SOURCE – LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISES
FACE À LA NEUTRALITÉ CARBONE : AU-DELÀ
DE LA VOLONTÉ, QUELLE RÉALITÉ ?

VALEUR VERTE DES LOGEMENTS

Un critère de vente ?

Selon la dernière étude sur *La valeur verte des logements* publiée par le Conseil supérieur du notariat, la performance énergétique d'un bien a bel et bien un impact sur son prix de vente. Une maison classe A ou B s'est vendue 6 % (en Île-de-France) à 16 % (en Bourgogne – Franche Comté ou dans le Grand Est) plus chère qu'une maison classe D.

www.programme-actimmo.com

FORUM DES TERRITOIRES EN TRANSITION

L'ingénierie territoriale sur la table

À l'occasion du Forum des territoires en transition, organisé par le ministère de la Transition écologique le 23 mars, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a rencontré la ministre Barbara Pompili lors d'un échange privilégié. Aux côtés de l'ADEME et du Cerema, il a plaidé pour une ingénierie territoriale.

Depuis 2019, la mission CTE (Contrat de transition écologique) du ministère de la Transition écologique anime un espace collaboratif pour valoriser les retours d'expériences des territoires et identifier des réponses à des problématiques communes. Objectif de ces contrats de transition écologique : accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires. Pour ouvrir les réflexions et le partage d'expériences à l'ensemble des acteurs engagés, le ministère a réuni des territoires en transition à l'occasion d'un forum. Dans ce cadre, et suite à l'annonce du lancement d'une communauté des territoires démonstrateurs de la transition écologique, Barbara Pompili a souhaité participer à un temps d'échanges avec le CLER – Réseau pour la transition énergétique, auquel se sont associés les représentants de l'ADEME et du Cerema.

L'absence de moyens pointée du doigt

L'occasion pour Pierre Leroy, président du Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras de rappeler à la ministre l'importance de la mise en place d'une ingénierie territoriale : « La transition écologique ? Les territoires savent faire ! Simplement, dans les territoires ruraux comme les nôtres, on manque de moyens. » Saluant l'instauration des Contrats de relance et de transition écologique (CRTE), Pierre Leroy en a également rappelé la limite, à savoir l'absence de financement dédié et d'incitation pour les territoires à faire preuve d'ambition. Or, sans intelligence territoriale et sans moyens humains pour



déployer les dynamiques collectives, pas de transition. Pour y remédier, il propose une « logique de guichet ouvert pour financer des postes de chargés de mission dans tout territoire signataire de CRTE structurellement déficitaire en ingénierie. »

Réseau TEPOS : un modèle à valoriser

Complétant les propos de Pierre Leroy, Yannick Régner, responsable de projets territoires du CLER – Réseau pour la transition énergétique a demandé plus particulièrement à la ministre de ne pas créer de confusion et de complexité avec le lancement d'une communauté de territoires démonstrateurs de la transition écologique. « Les territoires démonstrateurs existent déjà. Depuis dix ans, le réseau des territoires à énergie positive (TEPOS), animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, rassemble les pionniers de la transition. Aidez-nous à les mettre en valeur, en dynamisant une alliance des territoires et des réseaux, plutôt qu'en créant une nouvelle communauté », a-t-il demandé pendant l'échange.

EN SAVOIR +

sur www.ecologie.gouv.fr

« La sobriété est le parent pauvre de la transition énergétique »

Barbara Nicoloso vient de publier le *Petit traité de sobriété énergétique* qui réinterroge notre société et nos modes de vie énergivores et propose des politiques publiques plus ambitieuses.



BARBARA NICOLOSO
COORDINATRICE
DE L'ASSOCIATION
VIRAGE ÉNERGIE

Pourquoi ce livre ?

Le point de départ, c'est tout le travail mené par l'association Virage énergie depuis 2006 : la réalisation de scénarios de prospective énergétique et sociétale autour de l'énergie. Nous avons beaucoup travaillé sur cette notion de sobriété qui est encore le parent pauvre de la transition énergétique. Notre conviction, c'est que la question énergétique ne doit pas seulement être traitée du point de vue technique mais aussi comme une question politique et sociale. Nous pensons aussi que la sobriété énergétique peut être vecteur d'amélioration de la qualité de vie, de développement d'une économie locale et le fondement même de territoires plus résilients.

Que désigne précisément le concept de sobriété énergétique ?

C'est une démarche qui vise à réduire nos consommations énergétiques mais aussi nos consommations de ressources matérielles de manière volontaire et organisée, en faisant évoluer nos modes de vie individuels et collectifs ainsi que nos normes sociales, nos réglementations et nos imaginaires.

Comment ce concept s'est-il installé dans notre société ?

Il y a bien longtemps ! On le retrouve même dans les grands textes spirituels fondamentaux comme la Bible, le Coran ou la Torah. Cette notion est réapparue fortement dans les années 70, chez les grands penseurs de l'écologie politique comme Ivan Illich ou Bernard Charbonneau. Ce sont les premiers à théoriser le fait que nous étions rentrés, avec l'exploitation massive des énergies fossiles et l'explosion de nos consommations énergétiques, dans une société « d'ébriété énergétique ». Pour ces intellectuels, il était nécessaire de repenser le développement de notre société au regard de la modération de nos consommations d'énergie. C'est alors le début de la prise de conscience de l'impact sur l'environnement et le climat de ce mode de vie reposant sur les énergies fossiles.

Quel est notre rapport à la sobriété ?

En France, peu de monde s'intéresse et travaille sur ce sujet. Il s'agit surtout d'associations, de cabinets de conseil et de quelques chercheurs. La transition énergétique est encore trop une question d'ingénieur, que l'on traite seulement par le prisme des moyens

de production, sans se pencher sur celle des usages. Depuis une dizaine d'années, avec l'apparition de la sociologie de l'énergie, cela évolue. L'enjeu est désormais d'institutionnaliser cette notion. Dans la loi de Transition énergétique de 2015, il est écrit que « la sobriété participe au même titre que l'efficacité à la maîtrise de la demande en énergie. » Dans le rapport de la Convention citoyenne pour le climat, le terme sobriété apparaît même 32 fois. C'est énorme ! Malheureusement, il n'est repris qu'une seule fois dans le texte de la loi Climat. Il y a donc encore du travail !

Quelles politiques publiques pourraient-elles être mises en place ?

La sobriété touche à tout : la mobilité, l'habitat, le territoire, l'alimentation, les biens de consommation, l'aménagement du territoire... Sur le champ de la mobilité, le recours massif aux modes doux peut être encouragé pour réduire l'usage de la voiture thermique. Sur le plan du logement, le développement de l'habitat partagé peut être un frein à l'étalement urbain. Côté aménagement, il est possible de concentrer les services, les loisirs, le travail dans un périmètre facilement accessible en transports en commun, à vélo ou

à pied, et donc de repenser le territoire en fonction de ses enjeux. Cela nécessite de questionner le « temps de la ville », des activités et des déplacements. À Rennes par exemple, le doublement des rames de métro desservant l'université était sur la table car les transports étaient bondés aux heures de pointe. Il a suffi de décaler d'une demi-heure les heures de cours pour régler le problème sans créer de nouveaux aménagements ! Des solutions pragmatiques existent, mais tout est question de volonté politique. On demande toujours à l'individu de changer de comportement, or la transition énergétique devra passer par une évolution des comportements collectifs. Cela ne peut se faire qu'avec l'adoption d'une stratégie collective à long terme et de politiques ambitieuses !

BIO

2021 : parution du *Petit traité de sobriété énergétique*, aux Éditions Charles Léopold Mayer

2017 : coordinatrice de l'association Virage énergie

2013 : Double diplôme en développement soutenable et urbanisme de Sciences-Po Lille



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec l'association Virage énergie, a créé un groupe d'échange et de discussion, ouvert à tous, sur la sobriété énergétique en 2020. Objectif : réunir une fois par mois, des experts et des acteurs locaux pour échanger réflexions, positions et bonnes pratiques.

Contact : julia.hidalgo@cler.org

♥ Coup de cœur

Vos territoires sont pleins d'énergie et vos citoyens aussi

Énergie Partagée vient de publier un guide sur l'énergie citoyenne à destination des acteurs publics locaux, élu.e.s et agents des collectivités locales. À travers six retours d'expériences, il présente la définition de l'énergie renouvelable citoyenne et explique de manière pédagogique et concrète en quoi les collectivités sont les premières concernées par cette approche locale et démocratique de la transition énergétique. Au programme : les enjeux autour des retombées économiques et de la maîtrise des projets de production d'énergie renouvelable, les leviers d'actions des collectivités, et enfin la démarche à engager par une collectivité qui souhaite s'impliquer dans l'énergie citoyenne.



EN SAVOIR ➔ www.energie-partagee.org/publi-collectivite-2021

💡 Webséminaires

« Villes 100 % EnR » : à voir et revoir !

Retrouvez en replay le webseminaire *Villes 100 % énergies renouvelables (EnR) – cinq ans après l'Accord de Paris, promesse tenue ?* organisé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique, en partenariat avec Energy cities et le Réseau Action Climat (RAC). Proposé dans le cadre de la 3^e Biennale des villes en transition de Grenoble, il s'est tenu le 1^{er} avril dernier. Au cœur des échanges : quels progrès ont été réalisés ? Quels obstacles sont encore à lever et quelles réussites peut-on mettre en avant ?

EN SAVOIR ➔ [retrouvez l'offre des webseminaires du CLER – Réseau pour la transition énergétique sur \[cler.org/rendez-vous/webseminaires/\]\(http://cler.org/rendez-vous/webseminaires/\)](http://retrouvez_l'offre_des_webseminaires_du_CLER_-_Reseau_pour_la_transition_energetique_sur_cler.org/rendez-vous/webseminaires/)

🔍 Emploi

Un espace dédié sur notre site Internet

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service de publication d'offres d'emplois payant (gratuit pour les adhérent.e.s et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique. À consulter et alimenter !

EN SAVOIR ➔ [sur \[www.cler.org/outils/offres-emploi\]\(http://www.cler.org/outils/offres-emploi\)](http://sur_www.cler.org/outils/offres-emploi)



L'info de la doc'

Un haïku pour le climat : participez au concours !

Jusqu'au 10 juin 2021, le CLER – Réseau pour la transition énergétique vous propose de participer au concours *Un haïku pour le climat*. Comme chaque année, il est organisé en partenariat avec Les Grands-parents pour le climat, l'association francophone de haïku (AFH), l'association négaWatt et les éditions L'Iroli. « *Le haïku est un moyen sobre, efficace et inépuisable pour porter des messages* », explique Paul Neau, membre de la Compagnie des négaWatts, haïkiste et membre du jury du concours depuis sa première édition.

Un haïku nommé désir

À l'honneur cette année, le thème du désir, à l'invitation du Printemps des poètes. Pour participer, rien de plus simple : envoyez sans attendre vos plus belles productions ! Après un vote populaire sur Internet, un jury se réunira afin de désigner les auteurs.e.s, classes ou groupes lauréats, dès la clôture du concours. Les plus beaux haïkus seront édités par le Centre de ressources du CLER – Réseau pour la transition énergétique, et publiés dans les différentes revues et sites web partenaires (revue *Gong* de l'AFH ou encore la revue *Notre énergie*).



En savoir ➔ www.cler.org/association/concours/participez-au-concours-un-haiku-pour-le-climat-2021



Vidéos

Tout savoir sur la nouvelle étiquette énergie !



Depuis le 1^{er} mars 2021, les fabricants doivent apposer de nouvelles étiquettes énergie sur leurs produits. D'une échelle de A à G, ces étiquettes plus lisibles permettent de mieux différencier les produits les moins énergivores.

Dans son émission *Les clés de notre énergie*, le CLER – Réseau pour la transition énergétique décrypte cette nouvelle étiquette et les équipements concernés grâce à deux experts : Sophie Attali, directrice du site *Guide Topten* et Nicolas Doré, chef de service adjoint du service Bâtiment de l'ADEME.

EN SAVOIR ➔ [retrouvez les deux épisodes de cette émission sur \[www.cler.org/les-cles-de-notre-energie-tout-sur-la-nouvelle-etiquette-premiere-partie/\]\(http://www.cler.org/les-cles-de-notre-energie-tout-sur-la-nouvelle-etiquette-premiere-partie/\)](http://retrouvez_les_deux_episodes_de_cette_émission_sur_www.cler.org/les-cles-de-notre-energie-tout-sur-la-nouvelle-etiquette-premiere-partie/)

PUBLICATION

Notre énergie devient gratuite !

Une nouvelle page s'ouvre pour la revue trimestrielle *Notre énergie* ! Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences ; parce que la communauté d'acteurs et d'actrices engagé.e.s ne s'arrête pas au cercle de notre réseau ; et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et de tous, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a décidé d'ouvrir le lectorat de sa revue.

À compter de ce numéro, pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, abonnez-vous gratuitement à la version en ligne ou papier. Retrouvez les formulaires d'abonnement sur notre site.

EN SAVOIR ☎ : www.cler.org/revue-notre-energie/



**CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

AGENDA

DU 8 AU 10 JUIN 2021

Rencontres du CLER – Réseau pour la transition énergétique

Ne manquez pas ce temps fort annuel de la vie du réseau sur le thème « *Quel service public de l'énergie en 2030 ?* » Un format mixte sera proposé. Du 2 au 4 juin, rencontres à distance et du 8 au 9 juin, rencontres en présentiel dans les Monts du Lyonnais (69). Au programme : des plénières, des ateliers et des débats pour avancer ensemble sur les questions de transition énergétique territoriale. Comme chaque année, l'assemblée générale du réseau se tiendra à cette occasion. Plus de détails à venir !

DU 29 JUIN - 1^{ER} JUILLET 2021

Be positive

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire du salon Be positive qui se tiendra à Lyon. Cet événement rassemble les acteurs des filières bâtiment et énergie autour des enjeux et des solutions de la transition énergétique. Retrouvez-y les responsables de projets du CLER – Réseau pour la transition énergétique lors d'ateliers ou de conférences. Programme à venir.

☎ www.bepositive-events.com

Contribuez

Participez au prochain numéro de *Notre énergie* sur le rôle des Régions dans la transition énergétique. Vous pouvez nous aider à construire ce dossier, en nous suggérant des retours d'expériences venus du terrain, ou des interlocuteurs pertinents dans les territoires, et en nous indiquant vos outils et bonnes pratiques à partager dans les pages Boîte à outils. Pour toutes questions ou commentaires, contactez-nous à l'adresse suivante : notre.energie@cler.org